

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### FRANCE. — PARIS, 11 AOUT.

On annonce que le rapport de M. le procureur-général sur les complots qui ont fait suspendre la revue du 29, paraîtra demain ou après demain dans le *Moniteur*.  
— Ce matin, à onze heures, M. le président du conseil a réuni de nouveau le ministre de la guerre et les directeurs de la comptabilité et du mouvement des troupes. La conférence a duré quatre heures : on assure que les événements survenus depuis quelques jours et connus du public, et de plus ceux qui ne le sont pas encore, ont donné une base plus large que les jours précédents à la question d'intervention. Nous n'oserions toutefois affirmer que la décision finale porte au-delà de 4 à 5 mille hommes l'effectif du secours auxiliaire qui doit être attaché à la légion étrangère.  
Les généraux Claparède, Ordonneau, Colbert, ont été appelés de leur côté au ministère de la guerre. On attend toujours le général Bugeaud, et il paraît décidé qu'il aura le commandement du corps auxiliaire.  
— On a arrêté à domicile, dit le *Droit*, en vertu de mandats, sept individus réputés voleurs de profession et prévenus d'être auteurs ou complices des attaques nocturnes qui ont eu lieu dans Paris depuis quelques jours. L'attaque dont M. Vigouroux a failli être victime montre qu'il reste encore des arrestations à opérer.  
— Une espèce de sédition vient d'avoir lieu parmi les marmitons attachés aux grandes cuisines de l'Hôtel des Invalides. La querelle provenait du refus des marmitons français d'obéir aux ordres des cuisiniers-chefs, qui sont, dit-on, d'origine suisse. M. le commissaire de police du quartier, intervenu dans ces singuliers débats, est parvenu à rétablir l'ordre dans les fourneaux de l'Hôtel, et à faire céder l'orgueil national des marmitons récalcitrants.

### NOUVELLES D'ESPAGNE.

La révolution se développe en Espagne avec une rapidité effrayante, et déjà ses progrès ont forcé le ministère à capituler avec elle. Cadix, Xeres, l'île de Léon, Séville et Cordoue ont suivi l'exemple de Malaga, et sont proclamés sans opposition, sans effusion de sang, la constitution de 1812. C'est partout la garde nationale qui prend l'initiative de ce mouvement ; ce sont des chefs qui l'organisent, le dirigent et le soutiennent, et la révolution s'accomplit encore aux cris de *vive la Reine!*  
Les événements de Malaga ont commencé à Cadix le 28 juillet ; par une publication officielle du gouverneur civil, Pedro de Urquinaona. Ce magistrat y exposait qu'il venait

### LE COL D'ANTERNE.

La vallée de Servoz est la première qui se présente au sortir de celle de Chamoni. Quelques cabanes y sont éparpillées, et parmi elles, une petite auberge, où j'arrivai le 12 juin au soir.  
Dès que j'y fus entré, je m'informai de la nature des cols et passages. On me parla du Col d'Anterne ; c'est une gorge étroite, resserrée entre les pics des Fiz et les bases du mont Buet ; le sentier est difficile, la chaine abrupte et déchirée... je vis que c'était un affaire, et je résolus de m'y engager le lendemain sur les traces d'un bon guide. Par malheur il n'y a point de guides dans l'endroit, et l'on ne put que m'indiquer un chasseur de chamois qui pourrait m'en tenir lieu ; mais il se trouva que cet homme était déjà engagé par un touriste anglais, qui voulait se rendre à Sixt par la même route que je me proposais de prendre.  
Ce touriste, je l'avais vu sur le seuil de l'auberge, à mon arrivée. C'était un gentleman de bonne mine, d'une mise aussi propre que recherchée, et de manières très distinguées, car il ne me rendit point le salut que je lui adressai en passant : c'est chez les Anglais bien élevés, un signe de bon ton, d'usage du monde.  
L'Anglais était assis en face du Mont-Blanc, que d'ailleurs il ne regardait pas. Il venait de bâiller, je bâillai aussi, en signe de sympathie ; après quoi, je crus devoir laisser s'écouler quelques minutes pendant lesquelles milord, ayant eu le temps de se familiariser avec moi, je me trouvais ensuite comme présent, comme introduit à lui. Lorsque le moment me parut propice, magnifique ! dis-je à demi-voix, et sans m'adresser encore à personne : sublime spectacle !  
Rien ne bougea, rien ne répondit. Je m'approchai : Monsieur, dis-je fort gracieusement, arrive sans doute de Chamoni ? — Oui, — J'en suis moi-même parti ce matin. — L'Anglais bâilla une seconde fois. — Je n'ai pas eu, Monsieur, l'avantage de vous rencontrer en route ; il faut que vous ayez passé par le Col de Balm. — No. — Par le Prarion, peut-être ? — No. — J'y arrivai hier par la Tête Noire, et je ne propose de passer demain le Col d'Anterne, si toutefois je puis me procurer un guide. Vous avez pu, me dit-on, vous en procurer un ? — Oui. — Et ! non ! le diable l'emporte ! disais-je au dedans de moi-même. Tot animal ! Puis me décidant à brusquer l'affaire : Fera-t-il de l'insubordination, Monsieur, dans le cas où je ne pourrais me procurer un guide, à vous demander la permission de m'associer à vous, en payant le vôtre de moitié ? — Li, il y a de l'insubordination ! En ce cas, je n'insiste point, lui dis-je. Et je m'adressai tout enchanté de ce colloque intéressant.  
Tout en me promenant, je me dirigeai sur un rocher couvert de ruines, on l'appelle le Mont-Saint-Michel. Deux chèvres y broutaient, qui s'enfuyaient à mon approche, mais laissant maître de la place, où je m'assis auprès de quelques aunes qui croissent en ce lieu.  
Un père vint chercher les chèvres. Au retour, je fis route avec lui. Ce bon homme avait certaines notions sur le Col d'Anterne, et je lui eussai certainement proposé de me servir de guide, le lendemain, sans l'extrême familiarité que je croyais remarquer en lui. Les gens, encore, disaient, mais les messieurs ! non ! La neige est haute,

d'être instruit par une lettre du commandant général du camp de Saint-Roch devant Gibraltar, et qu'il croyait devoir les porter à la connaissance de la population de Cadix, bien persuadé que de pareils excès lui feraient horreur. Il ajoutait : *Malgré les bruits que des personnes mal intentionnées ont cherché à répandre depuis quelques jours, convaincu de votre attachement à la liberté, je n'ai pris, ni cru devoir prendre aucune mesure préventive. Maintenant, depuis que je connais les assassinats commis à Malaga, depuis que je vois souillée d'un sang innocent, d'un sang patriote, la terrible carrière où n'ont pas craint de s'engager des hommes qui se proclament amis du progrès, vrais patriotes, vrais amis de la prospérité et du bonheur de leur pays, je sens mieux que jamais le bonheur d'être chargé de l'administration de cette province. Vous savez en effet si c'est bien le chemin du progrès celui que vient de prendre une poignée d'hommes pervers et insensés, vous déplorez comme moi les maux de la patrie et les dangers qui la menacent ; mais vous savez que le moyen de réparer les uns et de prévenir les autres, n'est pas certainement pas l'horrible et funeste expédient auquel a eu recours la malheureuse ville de Malaga.*  
Fort peu touchée de cette confiance, la population de Cadix s'est aussitôt mise en mouvement. Des groupes se sont formés, des cris de *Vive la Constitution, mort aux traîtres, mort au général Cordova!* se sont fait entendre ; on a sonné le tocsin ; la garde nationale a pris les armes, et s'est réunie par bataillons, malgré la défense du commandant militaire, Tacon ; et enfin, après une crise de dix huit heures, la Constitution de 1812 a été proclamée à l'hôtel de ville, et on a recommencé à lui prêter serment le 29 juillet, à cinq heures du soir. La garde nationale était restée toute la nuit sous les armes, pendant que ses chefs parlementaient avec le gouverneur civil, pour que la Constitution fût proclamée, et même pour qu'il acceptât le titre de chef politique (*geste politico*), en renonçant à celui de gouverneur civil, que la Constitution ne reconnaît pas.  
Il ne s'est pas élevé un cri contre les ennemis de la liberté, dit un journal de Cadix que nous avons sous les yeux. On n'a entendu partout que des vivats en l'honneur de l'auguste mère des Espagnols, de l'ange qui sur le trône ibérique préside à nos destinées, et du Ode immortel qui nous a été ravi par une armée étrangère, bien que la volonté de la nation eût seule le pouvoir de la supprimer ou de le corriger.  
PS. Au moment de mettre sous presse, nous ajoutons deux lignes, afin que la nation sache qu'on a déjà prêt ser-

ment à la constitution de 1812, et qu'elle règne majestueusement (*ella impera magestuosâ*) dans l'enceinte de Cadix. La troupe se dirige vers la place de San-Antonio ; et à la tête du bataillon de la marine, marchent les chefs et les officiers de la garde nationale.  
C'est le 2, à dix heures du soir, que la nouvelle du soulèvement de Cadix est arrivée à Madrid par un courrier extraordinaire. Aussitôt les ministres et le conseil de régence se sont réunis, et voici, dit-on, les mesures qu'ils ont adoptées, mais que la reine n'avait pas encore sanctionnées, et que le ministre de l'intérieur était allé lui soumettre à la résidence de la Granja :  
1° La suspension des mesures rigoureuses adoptées contre les révoltés de Malaga : l'ordonnance, déjà rédigée et communiquée à la *Gazette*, devait être publiée le 3 ; elle a été provisoirement retirée ;  
2° L'envoi de commissaires dans les provinces insurgées, avec mission d'employer tous les moyens de persuasion pour faire rentrer les rebelles dans l'ordre ;  
3° L'envoi de commissaires dans les provinces où la tranquillité n'a pas été encore troublée pour empêcher qu'elle le soit ;  
4° Le rappel et la concentration de forces imposantes dans la capitale. 15 ou 20,000 hommes seront réunis à Madrid pour soutenir le gouvernement et assurer le maintien de la tranquillité.  
Une colonne de troupe, commandée par le brigadier Mendivil, venait de partir de Madrid pour Malaga ; elle est rentrée le 3 au matin dans la capitale, et on assure que c'était en chantant l'*Hymne de Rioja*, et en criant *vive la Constitution!* Quoi qu'il en soit de ce fait, que ne rapporte pas la correspondance ordinaire, dès ce moment une grande agitation s'est manifestée à Madrid, et la tranquillité publique y a été gravement troublée le lendemain.  
Voici la nouvelle donnée ce soir par le *Journal de Paris* : Des troubles ont éclaté à Madrid dans la journée du 4. Quelques rassemblements s'étant formés, le général Quesada les a fait dissiper. Madrid a sur-le-champ été mis en état de siège, et le lendemain matin le calme était rétabli.  
La garde nationale de Madrid a été dissoute le même jour, pour être réorganisée conformément à la loi du 23 mars 1835.  
Il est fort à craindre que cette conflagration n'ait actuellement gagné la plus grande partie de l'Espagne. Dès le 3 on parlait à Madrid d'une insurrection dans l'Estramadure, dans la Manche, à Valence et dans la Catalogne. Ces bruits étaient prématurés sans doute, mais ils prenaient leur source dans une opinion trop générale des mauvaises dispositions

qui partent de grand matin. Laissez donc, nous connaissons le temps et les endroits, nous autres !  
*Milord à sa fille* : C'est une fourbe. Au guide : Je dis à vos que je ne voudrais partir que quand la ciel n'aurait pas une unique nuage ! — Comme vous voudrez, ca vous regarde. Je parie que le ciel sera découvert vers neuf heures ! Une supposition : vous partirez à neuf heures, mais je vous dis que vers midi il vent faire un orage, et à midi nous serons justement au milieu des neiges ; au lieu de cela, si nous partons de grand matin, à midi nous sommes à Sixt, et vicienne la tourmente alors !  
*Milord à sa fille* : C'est une fourbe. Compréne vous la le chose Clara ? Il connaît qu'il fâise mauvais temps demain, et il veut nous engager à commencer la journée de grande matin, parce que, plus tard, il fâise le pluie et il perde son argent. — Je croyé aussi. — Ces hommes été tute remarquablement voleurs ! — Tute. Ordonné lui votre votre volonté ; il a été bien attrapé !  
*Milord au guide* : Mon ami, je distingué parfaitement bien voter estratadgem ! Je ne voudrais partir que quand la ciel n'aurait pas plus de nuage que sur cette plate... (à Clara). How do you say plate, Clara ?  
*Clara* : Assiette. — que sur cette assiette... Entendez-vous ? — J'entends, j'entends, mais c'est une bêtise. Tenez, laissez-moi vous amener Pierre, avec ses deux cochons que ca lui a coûté !... — Je défendé vos d'amener des cochons... — C'est pour faire voir à monsieur... — Je défendé vos ! — Comme vous voudrez. — Je défendé ! diable !  
Le guide sortit, et de cette façon je ne pus, contre mon usage, décider dès la veille l'heure du départ. Je penchais à croire le guide sincère dans ses assertions, mais n'ayant pas voix au chapitre, je dus me contenter d'attacher ma destinaée à celle de milord, et c'est dans cette résolution que j'allai me coucher.  
Les guides ont leurs idées. Malgré les ordres qu'il avait reçus, celui-ci vint au petit jour faire vacarme, pour réveiller milord, et le presser de partir. Milord, déjà blessé dans ses plus intimes susceptibilités par la façon bruyante dont s'y prenait le chasseur pour réveiller son monde, sortit du lit, vint mettre le nez à la fenêtre, et voyant le ciel tout couvert de nuages, ne put contenir sa vive indignation : vos été une fourbe, monsieur ! une fourbe, criait-il au guide, de derrière sa porte ; je connaisse voter estratadgem : je connaisse !... je declare encore une fois que je ne parté pas s'il y a vé une siéule nuage unique dans tute la circumfèrence de la firmamente !... Allé vos en ! Tute suite ! Tute !...  
Le guide se retira en grommelant, mais sans trop comprendre le motif d'un si brusque accueil. Du reste, ses prédictions météorologiques ne tardèrent pas à se réaliser. Dès huit heures, le soleil perça le dais de nuages qui avait jusque là plané sur la vallée, et bientôt, ayant dissipé les vapeurs devenues plus légères, on le vit briller dans un ciel parfaitement pur. Alors seulement milord et sa fille, se décidant à partir, montèrent sur leurs mulets qui, sellés et bridés, attendaient depuis plus de deux heures devant l'auberge, en compagnie du guide. Un troisième mulet portait leur valise à Sixt par une route moins longue et plus facile. Environ vingt minutes après leur départ,

où se trouvent les esprits, et notamment à Barcelonne, dont le soulèvement paraît inévitable.

Le plus grand malheur qui pourrait frapper l'Espagne serait une désorganisation de l'armée dans de pareilles circonstances, si Don Carlos savait en profiter. On n'est pas encore sûr de l'acceptation du commandement en chef de l'armée du nord par le général Saarsfeld; et si le général Cordova n'a pas attendu son successeur, les mains entre lesquelles il a remis l'armée seront-elles assez fermes pour la contenir dans le devoir?

Jusqu'à présent, l'ouverture des Cortès demeure fixée au 20 août; mais il est fort douteux que les provinces qui ont proclamé la Constitution de 1812 n'exigent pas des élections nouvelles, faites d'après le mode et dans les formes qu'elle consacre. Mais nous ne saurions trop le répéter, ce n'est pas une Constitution, et celle de 1812 moins que tout autre, qui donnera à l'Espagne des soldats, de l'argent, de bons généraux et de bons ministres.

L'Espagne est le pays du monde où un bouleversement révolutionnaire enfantera le moins de prodiges, parce qu'il n'y en a pas de possibles sans une concentration excessive de pouvoirs, et que l'Espagne ne se prêterait jamais à rien qui y ressemble. (J. des Débats.)

LA REINE RÉGENTE A LA NATION ESPAGNOLE.

Du moment où la maladie de mon auguste époux me força de prendre les rênes du gouvernement, je donnai des preuves des sentiments de mon cœur en faveur de cette nation magnanime, en essayant des larmes de milliers de familles, et en annonçant avec l'oubli des dissensions passées une nouvelle ère de paix et de réconciliation. Mon auguste époux étant mort peu de temps après, chargée de la régence du royaume je réalisai immédiatement mes intentions bienveillantes en promulguant plusieurs décrets utiles : ensuite j'élevai sur des bases solides et durables la félicité des Espagnols, en rétablissant les anciennes lois fondamentales de la monarchie qui contiennent les droits du trône et les libertés du pays, et en convoquant les cortès générales qui ont toujours été le boulevard le plus ferme de ces objets sacrés. J'ouvris les portes du sanctuaire des lois dans les circonstances les plus critiques, au milieu d'une guerre civile et des ravages d'une peste effrayante.

Depuis ce jour mémorable j'ai fait de constants efforts pour présenter aux cortès des lois ayant pour objet la félicité des peuples; des réformes utiles, des améliorations salutaires; ma sollicitude pour le bien du pays fut telle que je n'hésitai pas à le doter du système électoral le plus large qu'il eut jamais possédé, afin de confier la révision des lois fondamentales aux cortès agissant d'accord avec la couronne, et pour rendre plus intime et plus indissoluble l'union des trônes et des peuples. Mais au moment où les représentants de la nation se préparaient à déclarer en cortès ses vœux et ses desirs, lorsque la nation demande qu'il lui soit rendu un compte fidèle des sacrifices qu'elle a faits pour assurer le service public et hâter le terme de la guerre civile; enfin, lorsque les cortès de révision vont se réunir, une faction anarchiste et désorganisatrice prétend profiter des calamités du pays pour dominer la volonté nationale, s'arroger des droits qui n'appartiennent qu'à ses représentants légitimes, et outrager la majesté royale en payant de la plus noire ingratitude des services si nombreux et si récents. Chargée de veiller au maintien des lois en ma qualité de reine régente et de tutrice de ma fille dona Isabelle II, pour les droits légitimes de laquelle des milliers de braves versent leur sang; je saurai remplir les devoirs que m'imposent la défense de la prérogative de la couronne, et celle des droits et

ayant chargé sur mon dos mon petit havresac, je partis à pied sur leurs traces.

Cette montagne, que nous gravissions, est pittoresque, intéressante. Jusqu'à mi-hauteur, c'est des croupes magnifiquement boisées, d'abord, des noyers, puis des hêtres mêlés aux sapins, bientôt les premiers bouleaux, dont le tremblant feuillage couronné des troncs sveltes et argentés; enfin, les rochers des Fiz. Ce sont des rochers qui s'élancent vers la nue, plus élevés, plus menaçants à mesure qu'on s'en approche, et formant une vaste chaîne qui court du côté de Sallanc, où elle se termine par la majestueuse aiguille de Warrens. Ces rochers sont vermoulus, minés par les eaux; elles ont formé, par des éboulements successifs, dont le plus récent eut lieu dans le siècle passé, ces croupes aujourd'hui boisées, parsemées de rians pâturages, mais qui recouvrent des corps d'hommes, des hameaux, des pays entiers.

J'avais dépassé le village du Mont, le dernier qu'on rencontre en montant depuis Servoz, et j'éprouvais un charme indicible à mesure que je m'élevais. Cependant, vers onze heures, quelques nuages plaçaient au-dessus des gorges profondes; le Mont-Blanc avait cet aspect mat qui laisse les crêtes du roc se dessiner toutes noires sur un blanc-terme, et du côté du sud le vent soufflait par froides bouffées. Je songeai aux prédictions du guide, mais seulement pour rire du bon milord qui, afin de ne pas donner dans un piège imaginaire, s'en était tenu au très-réel à lui-même. De temps en temps, quand le tillis était moins épais, et la pente plus escarpée, je voyais les deux mulets au-dessus de ma tête. Milord et sa fille cheminaient sans mot dire, lorsque le guide, qui conduisait à la main le mulet de la jeune Miss, s'étant arrêté pour lui montrer quelque chose, il s'ensuivit une sorte d'altercation.

Il faut savoir que les guides, en cet endroit, montrent au voyageur une tache, de couleur ferrugineuse, qui se voit à une grande hauteur contre la paroi des Fiz. Il appellent cette tache l'Homme des Fiz, parce qu'ils prétendent qu'elle a la forme et l'aspect d'une calotte jaune, tandis que, tout autour, d'autres apparences complètent, selon eux, la figure du géant. C'est cette curiosité que le guide indiquait du doigt à la jeune Miss, mais pour lui montrer l'homme, il lui désignait la calotte. L'on sait tout ce que ce mot a d'inconvenant pour des oreilles anglaises; aussi une expression de haute pruderie se peignit-elle sur le visage de la jeune personne, tandis que Milord laissait voir sur le sien les signes de la plus comique indignation. — Ici en haut, à gauche, répétait le guide, une calotte jaune? — Je défendé vos, guide, de dire cette mot! — C'est que monsieur ne la voit pas. Tenez, juste au bout de mon bâton, une calotte jaune?

Ici la jeune miss redoubla de pudique malaise, et milord outré de cette récidive: Vos été une malpropre, monsieur! j'avé dite à vos de ne pas prononcer cette sale mot! Je paye vos, cété vos d'avoir de l'obédience! (à sa fille) Piqué la miette, Clara.

La caravane reprit sa route. Le guide, simple chasseur de chamois, guide seulement par occasion, et point au fait, comme le sont ceux de Chamonix, des moeurs et coutumes, comprenait toujours moins à qui il avait affaire. Mais, au fond, soucieux seulement de son salaire, il n'insista pas, et mettant à sa bouche une énorme pipe, bien bourrée de tabac, qu'il venait de sortir de sa poche, il se mit à battre le briquet.

du bien-être de la nation; et autant je me suis montrée empressée de satisfaire les vœux du pays, exprimés par ses organes légitimes, autant je suis décidée à ne pas souffrir qu'une minorité turbulente, qui soutient en réalité le parti rebelle, usurpe la voix de la nation pour la subjuguier et humilier la majesté royale; pour réaliser mon projet, qui n'intéresse pas moins la liberté que l'honneur de la couronne, je compte sur l'appui de la divine providence qui n'abandonne jamais les monarques lorsqu'ils défendent les lois et se dévouent pour le bien des peuples; sur la loyauté d'une nation généreuse qui ne peut s'allier avec l'ingratitude et la révolte, sur l'armée qui scelle de son sang la fidélité à ses serments, sur l'influence salutaire des ministres du culte et des classes les plus élevées de l'état, sur les gardes nationaux du royaume si intéressés au maintien de l'ordre, sur un peuple toujours fidèle à ses souverains, enfin sur tous les Espagnols qui apprécient tout ce que vaut ce nom et qui ne veulent pas qu'il soit déshonoré aux yeux des autres nations. St.-Ildephonse, 4 août 1836.

Signé, LA REINE RÉGENTE.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

La femme Catherine Vildois est citée devant le tribunal de police correctionnelle, comme prévenue d'avoir abandonné son enfant sur la voie publique. La prévenue ne comparissant pas, le tribunal prononce défaut contre elle et ordonne qu'il soit passé outre aux débats.

Lors s'avance tout émue une femme jeune encore et qui déclare se nommer Mme Petit, et être marchande de fleurs, boulevard Montparnasse, 36 bis.

M. le président, au témoin. C'est vous qui avez trouvé l'enfant abandonné?

Mme Petit. Oui, monsieur, c'est bien vrai.

M. le président. Racontez au tribunal comment les faits se sont passés.

Mme Petit, se remettant avec peine de son émotion. C'était un soir entre neuf et dix heures, il pleuvait à verse. Obligée de sortir pour aller chercher du pain, je m'approchai du mur de la Grande-Chaumière; il n'y avait personne de ce côté là; je pressais le pas moi-même, parce que je n'étais pas trop rassurée; quand voilà que tout à coup, j'aperçus quelque chose de blanc devant moi qui déposait un paquet le long du mur de la Grande-Chaumière, et puis après ça qui se sauve, si bien que je ne vis plus rien. Le me passa tout de suite un je ne sais quoi dans l'âme qui redoubla ma peur, si bien que je n'osais plus avancer; cependant comme il fallait absolument passer par là pour aller chercher du pain, je passai enfin devant ce paquet.

Arrivé là, je me baissai, et je le ramassai toute tremblante; ça lui fit pousser un petit cri qui me renua tout le cœur, car je compris tout de suite que c'était un pauvre petit innocent d'abandonné, et par un temps aussi terrible. Faut-il avoir un cœur pour ça! Alors je l'entortillai tout de suite dans le devant de ma robe, parce qu'il devait avoir froid et je m'en revieus bien vite à la maison, où je raconte tout à mes voisines. Tout le monde est en l'air; l'une lui apporte du sucre, une autre un bouillon, mais avant tout je veux savoir ce qu'il est ce cher innocent; je le déshabille et il se trouve que c'était une jolie petite fille, belle comme les amours et les anges, et qui portait au cou un papier écrit suspendu par un cordon, qui apprenait de qui elle était. Ah, dam! n'y a pas besoin de vous dire comme elle a été caressée et embrassée de tout cœur, ma pauvre petite orpheline.

Ici la voix de la veuve Petit est sensiblement altérée par

Clara à milord: Oh! le détestable parfum, si cette gaçon voud fumer son pipe!

Milord à Clara: Je n'avé pas connoissé une si intolérable homme! Au guide: Je défendé vos, guide, de fumer, pourquoi, mon file, il craigné le parfum... C'est pas du parfum, c'est du tabac, et du bon! — C'est une parfum mauvais, je défendé vos! — Ek bien! tenez, la bête est sûre, je marcherai derrière...

Clara: Oh! Oh! ne quitté pas la miette! Milord: Ne quitté pas!... Oh! what follow we have there? Je défendé vos de fumer! Si vos fumer je défendé absolument de payer vos! — Ah ben! ceux-là! cela vaut mieux mener les bêtes à la foire! dit le guide, en remettant sa pipe dans sa poche. Voyons, avançons! ajouta-t-il, le temps se braille; il s'agit de passer les neiges. Effectivement le ciel s'était de nouveau entièrement chargé de nuages; toutes les cimes étaient cachées, et le vent, déjà plus violent, faisait tourbillonner la poussière des ravins. Nous montions depuis près de trois heures, et néanmoins le haut du col paraissait encore éloigné. Depuis que nous avions atteint le bas des rochers des Fiz, en même temps que nous laissons derrière nous les dernières traces de végétation, ces rochers, que nous commençons à tourner, nous dérobaient la vue de la vallée de Servoz. La scène était donc changée: à gauche, des rocs verticaux; à droite, les bases du Buet toutes de glaces et de pierres durcies; autour de nous, une contrée déserte et morte, dont l'aspect n'était varié que par les blanches plaques de neige qui se montraient à chaque instant plus nombreuses, pour devenir bientôt continues.

Milord à Clara: J'avé la suspicion que cette drôle ne connoissé pas la true chemin? — J'avé aussi, répondit Clara avec un air d'inquiétude.

Milord: Vos méné nous dans une mauvaise chemin, guidé? — Avancés, avançons! Vous n'avé pas voulu m'écouter hier; c'est à savoir maintenant comment nous nous en tirerons. — Je voudé retourner; retourner absolument! s'écria la jeune Miss très-effrayée. — Arrêtez la miette, guide, arrêtez! dit Milord.

Le guide, tout préoccupé, ne tint aucun compte de cette injonction. Arrêtez! répéta la jeune Miss. Arrêtez! répéta Milord, tate suite! tute!

Le guide sans s'arrêter, et sans répondre, regardait attentivement le ciel en arrière de nous. C'est mauvais, dit-il. Puis, arriant brusquement les mulets: Monsieur, Manselle, il faut descendre. — Descendez! s'écrièrent-ils tous les deux à la fois. — Et vite! retourner, c'est impossible. Voici la tornante qui nous prend à dos; le vent nous l'amène grand train. Nous n'avons qu'une chance, c'est qu'elle ne nous attrape pas. Le col est loin encore; si nous y voulons passer, nous sommes péris avant d'y arriver. Il faut grimper cette rampe à gauche, elle abrège au delà nous sommes en-dehors du vent. A bas! les mulets trouveront leur route. A bas donc!

Le sang-froid de cet homme imposa à Milord, en même temps que ses paroles lui causaient une grande inquiétude. Il descendit sans mot dire; alors je m'approchai. La jeune Miss était toute tremblante. Sans demander permission, je l'aiderai à descendre de sa monture, tout en lui adressant quelques paroles rassurantes. Quand son père vit ses pieds délicats s'enfoncer dans la neige, un mouvement d'effroi se pei-

l'émotion: elle est obligée de s'arrêter, et essuie quelques larmes qui coulent sur ses joues.

Quand elle est suffisamment remise, elle continue son récit en ces termes:

« Ce n'était pas le tout que de l'embrasser et de la caresser cette chérie: quoique gentille comme tout, dam! elle était bien méchante; c'est qu'aussi elle avait faim: mais comment faire, elle tétait encore. Enfin je vins à bout de lui faire avaler quelque chose, et le lendemain j'allai faire ma déclaration à M. le commissaire, qui me dit de la garder encore quelque temps, et qu'ensuite il se chargeait du reste, et c'est ce qu'il a fait.

M. le président: Et n'avez-vous pas obtenu quelques renseignements sur la mère de cette enfant!

Mme Petit. Oh que si, et voilà comment: je tenais ma petite dans mes bras: passent deux nourrices, l'une la regarde en passant et dit tout de suite: « Tiens v'la ma nourrissonne. » La nourrice s'approche, la petite lui fait tout plein de joies en signe qu'elle la reconnaît; la nourrice la prend et lui donne à têter. Si vous aviez vu comme elle y allait la petite, vous n'auriez pu vous empêcher de dire: « C'était bien sa nourrice. »

Après ça cette brave femme m'a dit qu'elle avait rapporté la veille sa nourrissonne à sa mère qui ne paraissait pas trop à son aise, et moi je pense que c'est la misère qui l'aura poussé à abandonner cette innocente créature; mais c'est égal, n'y a pas de misère qui empêche une mère de nourrir son enfant, pas vrai? (Marques d'assentiment dans l'auditoire.)

M. le président, au témoin: Femme Petit, vous vous êtes parfaitement conduite, et le tribunal vous en témoigne toute sa satisfaction. (Nouvelles marques d'assentiment.)

Sur les conclusions du ministère public qui requiert contre la femme Vildois l'application sévère de la loi, le tribunal la condamne par défaut à un an de prison et à 16 fr. d'amende.

Plusieurs voix: C'est bien fait.

BELGIQUE.

Bruxelles, 13 août (trois heures). — Continuation de baisse à Paris, nous suivons le mouvement. L'actif ouvert à 31 est tombé à 30 1/2 où il reste stationnaire.

Après la cote, il y a preneurs à 30 1/4 3/8.

Anvers (deux heures). — Ardoin 30 1/4 1/8 P 30 1/8 argent. Amsterdam, 12 août. — Dette active 2 1/2 p. c. 56 5/8 1/8 5/8, 5 p. c. 403 1/8 3/16, billets de chance 2 3/8 1/2 7/16, syndicat 98, société de commerce 183 1/4; Ardoin pièces de 85 liv. 32 3/4 3/4 1/4 3/8, grosses pièces 32 5/8 3/4, différée 12 11/16 7/8 3/4, passive 10 7/8 1/4, brésiliens 88 7/8 89.

Londres, 11 août (quatre heures). — Tous les fonds sont en baisse sur le cours précédent; les nouvelles de la Péninsule deviennent de plus en plus mauvaises. La panique est à son comble. Consolidés 91 7/8 à 91 (baisse 1/4); belges 103 1/2 (n'était pas coté la veille); hollandais 2 1/2 p. c. 55 7/8 à 5/8 (baisse 1/8), 5 p. c. 103 7/8 à 3/4 (baisse 1/4); espagnoles active au comptant 33 3/4 32 3/8 3/4 1/4 3/2 1/2 3/4 3/2 à 32 3/4 (baisse 7/8), au 6 courant 33 3/4 32 à 1/2 3/2 3/2 1/2 7/8 3/8 3/4 à 32 5/8 (baisse 7/8), passive 10 1/2 10 1/4 10 1/4 3/8 (baisse 1/4), différée 13 5/8 1/8 1/2 (baisse 1/2); portugais 5 p. c. 75 1/2 3/4 7/4 3/4 75 1/4 3/4 7/8 (baisse 1/2), 3 p. c. 47 46 à 1/4 45 1/2 46 5/7 à 1/4 (baisse 3/4); brésiliens 87 1/2 à 88 (baisse 1/2).

Par arrêtés du 7 de ce mois, le roi a pourvu à plusieurs emplois vacans dans l'armée.

Le colonel du génie Willmar a été nommé général de bri-

gnit sur son visage. — Guide, dis je aussitôt à l'homme qui accrochait en toute hâte les étriers à la selle des mulets, c'est à vous de nous tirer d'ici. On m'a parlé de votre courage, de votre force; vous êtes Félixas, le plus habile chasseur de la vallée; nous nous confions à vous. Me tournant ensuite vers Milord: N'avez pas de crainte, Monsieur. Je suis fort aussi, habitué aux montagnes. Entre ce brave et moi nous soutiendrons mademoiselle, vient-elle à fléchir sous l'exès de la fatigue. — Obligez, me répondit-il, tout distrait par une vive émotion.

Mais troublé que l'Anglais, je n'étais pas moins inquiet à la tourmente approchant... C'est un vent qui, s'engouffrant dans les enfoncements de ces gorges étroites, y tourbillonne avec violence, en déplaçant d'énormes masses de neiges sous lesquelles demeurent ensevelis tous les objets sur lesquels il promène ses fureurs. Or, c'était un tourbillon de cette sorte qui, s'élevant derrière nous, comme du fond de la vallée, semblait devoir nous atteindre avant peu d'instans. Dès que le guide l'avait aperçu, et bien avant que nous pussions nous douter du danger, il ne l'avait plus quitté des yeux, mesurant avec sagacité sa distance, présentant sa direction, et jaugeant avec un coup d'œil aussi sûr, que prompt, qu'il fallait pour ne pas périr, escalader au plus vite la pente qu'il venait de nous montrer.

Nous nous y engageâmes. A peine libres, les mulets s'étaient enfilés avec vitesse, la tête haute et les naseaux au vent. Guidés par leur instinct, ils avaient quitté le sentier par lequel nous étions venus, et se jetant sur la gauche pour s'éloigner de la trombe, ils s'enfonçaient dans une gorge obscure, où bientôt nous les perdîmes de vue. Avancés! arrivons? criaient sans cesse le guide. Mais la pente était si raide que, sans la neige qui se tassait sous les pieds, il eût été impossible au plus agile chasseur de s'y tenir debout. Malgré cette circonstance favorable, nous avançons à peine, troubles plutôt que soutenus par les pressantes injonctions du guide. J'étais obligé de soutenir la jeune Miss, de la porter presque. Épuisé, et me croyant à chaque instant arrivé au dernier terme de mes forces, le danger extrême qu'elle courait ranimait mon courage, et je tentais encore un effort. Enfin, elle atteignit au haut de la pente. Nous l'y laissâmes, car son père réclamait tous nos secours.

Un singulier incident avait ajouté à la détresse de ce pauvre Monsieur. Pendant qu'il cherchait à diminuer la raideur de la pente en faisant des contours en zigzag, ses pas l'avaient conduit sur un bloc de roche, caché sous la neige et posé, comme il arrive quelquefois, en équilibre. Le poids du corps avait fait un peu basculer cette masse énorme, et la frayeur de Milord avait été si soudaine et si vive, qu'incapable de la surmonter, il s'était laissé tomber sur ses genoux tremblants. Son visage était pâle et défilait; sa fille, qui du haut du col, venait de l'apercevoir dans cet état, poussait des cris de désespoir, et nous-mêmes nous ne savions que répondre. Laissez moi, nous dit-il, et sauvez-moi; enfant! — Alors le guide: courage, mon brave Monsieur, ce n'est rien; et s'adressant à moi: portons-le! Nous résumons nos efforts, et avec des peines infinies, nous atteignîmes le sommet.

Il y avait sur ce sommet un espace de quelques pieds, qui sans cesse balayé par le vent, se trouvait dépourvu de neige. C'est là que nous nous trouvâmes réunis tous les quatre. La tourmente approchait toujours. Il ne faut pas vieillir ici, dit le guide. Je prends le mou-

gade pour servir en qualité d'adjoind à l'inspecteur-général des fortifications, conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1835, relatif à l'organisation du corps du génie militaire.

Ont été promus au grade de lieutenant-colonel dans l'arme de l'infanterie :

- MM. De Quarterly, major au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie;
- Van Assche, major au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie;
- Silvais, major au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie;
- Delpart, major au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie;
- Gérinckx, major au 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie;
- Capiaumont, major commandant le corps des partisans.

Un journal a annoncé que M. Bernard avait donné sa démission de directeur de nos théâtres pour l'année prochaine. Le fait est inexact. Les habitués du théâtre apprendront avec plaisir que M. Teisseire arrive de Paris dimanche, et qu'il réparera sur notre scène lundi ou mardi. On nous assure que M. Bernard a aussi trouvé un second ténor, en sorte que les affaires théâtrales touchent à la fin de la crise à travers laquelle elles ont passé.

(Indépendant.)

Le tribunal correctionnel de Bruxelles vient de prononcer dans l'affaire de M. Lejeune, libéré, prévenu d'avoir tenu une loterie en accordant, par la voie du sort, 25 primes de 500 francs aux 500 premiers souscripteurs à l'Encyclopédie moderne; le tribunal par un jugement longuement motivé, a décidé que l'opération qui a eu lieu, devait être considérée comme une loterie, et a, en vertu d'un article du Code pénal, condamné le sieur Lejeune à 100 fr. d'amende sans confiscation des objets mis en loterie.

LIÈGE, LE 14 AOUT.

Voici quelques nouveaux détails sur la dernière réunion de l'ordre des avocats :

L'ordre des avocats près la cour de Liège a été convoqué le 12 août 1836, à quatre heures précises, dans la 2<sup>e</sup>me chambre de la cour pour procéder à l'élection directe de son bâtonnier et du conseil de discipline pour la prochaine année judiciaire.

Quatre heures et un quart le bureau se compose de MM. Delrée, bâtonnier, Verdois et Lesoinne, scrutateurs, Delmarmol, secrétaire.

Le bâtonnier déclare qu'on va procéder d'abord à l'élection directe du nouveau bâtonnier; quarante deux membres sont présents, sur l'appel fait par le secrétaire, chacun d'eux dépose son bulletin.

Le dépouillement de ce scrutin donne pour résultat, savoir : MM. Forgeur, 16 suffrages; Lesoinne, 13 id.; Bellefroid, 6 id.; Verdois, 3 id.; de Longrée, 2 id.; Delrée, 1 id.; un billet blanc.

Aucun membre n'ayant obtenu la majorité absolue (21 voix), le bâtonnier déclare qu'il va être procédé à un 2<sup>e</sup> scrutin.

Sur l'appel il n'y a plus que 41 votans. — Le dépouillement de ce deuxième scrutin présente le résultat suivant : MM. Forgeur, 20 suffrages; Lesoinne, 19 id.; Verdois, 2 id. Personne n'ayant encore acquis la majorité absolue, le bâtonnier déclare qu'il va être procédé à un scrutin de balottage entre MM. Forgeur et Lesoinne qui ont obtenu le plus de voix au dernier scrutin.

Sur l'appel quarante membres déposent leurs bulletins, le dépouillement présente pour résultat :

MM. Forgeur, 21 suffrages; Lesoinne, 18 id.; un billet blanc.

En conséquence M. Forgeur est proclamé bâtonnier.

On passe ensuite à la formation du nouveau conseil de discipline, trente-neuf membres sont présents; sur l'appel, chacun d'eux dépose son bulletin. — Il est ensuite procédé au dépouillement qui donne pour résultat :

- MM. Zoude, 35 suffrages; Bellefroid 34 id.; Delmarmol 30 id.; Arn. Dethier 29 id.; Lambinon 28 id.; Verdois 27 id.; Delrée 27 id.; Dereux 27 id.; Lesoinne 26 id.; de Lezaack 25 id.; Combes 24 id.; Dewandre 24 id.; de Longrée 21 id.; Vincent 16 id.

Ces quatorze avocats sont proclamés membres du nouveau conseil de discipline.

M. Bayet a obtenu 16 voix, comme M. Vincent; celui-ci a été nommé à cause de son ancienneté.

Hier, vers 11 heures du matin, un événement fort malheureux a eu lieu dans l'endroit dit Pont des Hoirs, à Longdoz. Le domestique de M. Stappers, menuisier, voulant faire baigner son cheval, s'est avancé imprudemment dans la rivière où l'on sait qu'il existe une espèce de gouffre, où l'homme et le cheval ont été bientôt entraînés. M. Stappers qui se trouvait dans le voisinage, accourut et se jeta dans l'eau tout habillé pour essayer de porter secours à l'individu en péril, ses tentatives furent vaines, et il aurait lui-même été victime de son dévouement, s'il n'était parvenu à saisir un pilotis. Le domestique et le cheval ont péri.

La 17<sup>e</sup>me batterie montée, commandée par M. le capitaine Bayet, est partie le 13 pour le polygone de Braeschaet.

— On lit ce qui suit dans le Journal de Verviers :

Au mois de mars dernier, les employés du contrôle des matières d'or et d'argent découvrirent chez MM. Cadot et E. Toussaint, bijoutiers en cette ville, des objets portant les uns l'ancien poinçon français et hollandais et d'autres qui n'avaient point l'empreinte requise par la loi du 19 brumaire an VI, ou dont l'inscription sur un registre à ce destiné n'avait pas eu lieu. Procès verbal de cette contravention ayant été dressé, le tribunal correctionnel de cette ville a été saisi de cette affaire, et, par deux jugemens motivés sur la loi précitée et sur l'arrêté royal du 12 août 1835 qui oblige tous les bijoutiers à faire de nouveau poinçonner les objets dont ils sont détenteurs; les sieurs Cadot et Toussaint ont été condamnés, le premier, le 21 juillet dernier, le second aujourd'hui même, à 500 francs d'amende et à la confiscation des matières d'or et d'argent saisies à leurs domiciles. Ces négocians, par l'organe de leurs défenseurs, ont allégué que les objets non poinçonnés trouvés chez eux ne constituaient point une contravention puisqu'ils attendaient pour les exposer en vente qu'ils eussent été poinçonnés, et que ceux qui portaient l'empreinte des gouvernemens français et hollandais leur avaient été confiés pour les réparer.

— Au concert d'aujourd'hui il y aura quatre-vingts chanteurs et cent-vingt-cinq exécutans. Plusieurs artistes de Verviers, Huy et Tongres, ainsi que des musiciens choisis dans différens corps de musique militaire, seront adjoints à nos artistes et à nos amateurs. L'orchestre est en amphithéâtre très élevé et couvre entièrement la scène de notre théâtre, le haut est disposé pour recevoir un chœur très-nombreux de jeunes chanteurs dont l'effet réuni à celui de l'orchestre sera, dit-on, très-heureux.

C'est notre chef d'orchestre, M. Ferdinand, qui a conçu l'idée de cet amphithéâtre, et il l'améliore sans cesse. M. Ferdinand se multiplie et fait presque l'impossible dans cette circonstance: il n'y a que les connaissances qui puissent apprécier toutes les difficultés qu'il a eues à vaincre pour parvenir à faire exécuter convenablement une musique aussi difficile que celle des Huguenots. (J. de Liège)

Je me dépouillai aussitôt de mon habit dont je l'enveloppai, puis je le soulevai dans mes bras, pendant que son père tirait de mon havresac quelques hardes, dont nous entourâmes ses jambes et ses pieds glacés. Elle rouvrit les yeux et rougit en se voyant dans mes bras. — Cela va déjà mieux, dis-je à milord; reprenez, monsieur, le bras du guide, et marchons. Je porterai mademoiselle jusqu'à ce que nous soyons en meilleur gîte. En cet instant, la jeune miss dit d'une voix faible: Merci, monsieur... marchez, mon père, je vous prie; et passant son bras autour de mon cou, elle s'y retentait pour me rendre moins lourd le fardeau de sa personne. — Puisque c'est comme ça, dit le guide, tirons à droite; je sais une baraque! Effectivement, au bout de vingt minutes, ce brave homme nous trouva un mauvais chalet dont la cheminée seule perceait l'épaisse couche de neige sous laquelle il était enterré. Ces cabanes sont fort basses; le guide déblaya la neige, fit un trou à la toiture, descendit le premier, recut la jeune fille de mes bras dans les siens, et bientôt nous fûmes tous ensevelis dans cette demeure, dont les parois étaient des poutres noires, enfumées et le plancher un humide terrain, dont la nature indiquait assez le séjour qu'y avaient fait les troupeaux l'hiver précédent.

Sans cette misérable demeure, qui nous fut si précieuse, il est difficile de prévoir ce que serait devenue notre jeune compagne. A la tourmente, qui avait éclaté avant de nous atteindre, avait succédé une pluie froide, mêlée de neige dont les gouttes serrées piquaient le visage, gênaient la vue et bornaient notre horizon à quelques pas, de telle sorte que le guide lui-même n'avait plus d'autre indice pour nous conduire que la pente de la montagne: c'était le reste de la tempête qui passait sur nos têtes.

Dès que nous fûmes entrés dans le chalet, le guide en ébranla la porte, la souleva sur ses gonds, puis, l'inclinant convenablement et de façon qu'elle nous présentât le côté le moins humide, j'étendis par-dessus tout ce que recelait mon havresac, et nous y déposâmes la jeune Miss. Milord, silencieux, mais en proie à une forte agitation intérieure, soutenait de l'un de ses bras la tête de sa fille, pour qu'elle ne reposât pas sur le bois; et, de l'autre, il ramenait sur son corps refroidi tout ce qui nous restait de vêtements secs.

Pendant ce temps, Felizas avait choisi parmi les tavillons intérieurs de la toiture, le petit nombre de ceux que n'avaient pas encore atteints les dégelés du printemps, et les ayant mis en tas sur quelques brins de paille recueillis un à un, entre les poutres, sous les solives du chalet, il sortit son briquet de sa poche et se prit à dire en regardant Milord: — Craignez rien. C'est pas pour ma pipe, c'est moi! A ce mot, qui à l'insu du pauvre chasseur, renfermait un bien cruel reproche, un trait de vif regret pénétra jusqu'au cœur de l'Anglais, fit refluer la rougeur sur ses joues. Sa bouche resta muette, mais son regard exprima la honte, toujours touchante chez un homme âgé, et je pus y lire qu'il ne se pardonnait pas d'avoir été dur avec cet homme à qui il se voyait maintenant redevable des jours de sa fille.

Déjà la flamme pétillait au foyer; nous nous approchâmes. A cette douce chaleur, la jeune Miss semblait revenir à la vie, les couleurs reparurent sur son beau visage, peu à peu ses membres déraidis lui permettaient de plus faciles mouvemens, et ses premières paro-

Voici le programme des Courses de chevaux qui ont lieu aujourd'hui dimanche :

COURSE DITE LA POULE. — Une épreuve.

Prix 800 frs. plus 100 frs. à fournir pour les concurrents pour chaque cheval entrant en lice (le propriétaire du second cheval arrivé retire sa mise).

Soldier, hongre (6 ans), appartenant à M. Georges Bryan, de Bruxelles, monté par un jockey vêtu d'une veste jaune, casquette cramoisie.

Flight, jument (3 ans), appartenant à lord Henri Seymour, représenté par M. le colonel Hotton, monté par un jockey vêtu d'une veste grise, casquette noire.

Caben-Boy, entier (3 ans), appartenant à M. le baron de Heeckeren de Enghuisen, à Sonsbeek, monté par un jockey vêtu d'une veste jaune, casquette rouge.

COURSE DE CHEVAUX DU PAYS. — Une épreuve.

Prix : 250 francs, plus 5 francs à fournir par les concurrents pour chaque cheval entrant en lice.

Cheval hongre (15 ans), appartenant à Jean Leloup, cultivateur à Chenée.

COURSE DE BARRIÈRES.

Paris particuliers.

COURSE de chevaux nés et élevés sur le continent. — Deux épreuves en parties liées. Prix : 1500 frs. plus 100 frs. à fournir par les concurrents, pour chaque cheval entrant en lice.

Nina, jument (5 ans), appartenant à M. Ch. J. Cockerill, d'Aix-la-Chapelle, monté par un jockey vêtu d'une veste blanche, manches noires, casquette noire.

Erivan, entier, appartenant à M. le comte Duval de Beau-lieu, monté par un jockey vêtu d'une veste rouge et blanche.

Young Amphion, entier (4 ans), appartenant à M. le baron de Heeckeren de Enghuisen, monté par un jockey vêtu d'une veste jaune, casquette rouge.

Ernest, entier (7 ans), appartenant à M. le colonel Hotton, monté par un jockey vêtu d'une veste rouge, casquette noire.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

PIANOS DE M. LICHTENTHAL

FACTEUR DE S. M. LE ROI DES BELGES,

et du conservatoire royal de Liège.

MÉDAILLE D'OR EXPOSITION 1835.

M. RUFER, Professeur de Musique, rue Agimont, n° 524, à Liège, a l'honneur d'annoncer au public, qu'il tient un Magasin de Piano à queue, Pianos carrés, droits et autres. Ces Pianos qu'il cédera à des prix équitables sont garantis par lui pour cinq ans.

Des OUVRIERS SERRURIERS peuvent se présenter faubourg St.-GILLES, n° 276.

MAISON à LOUER quai de la Sauvenière, n° 10. 915

sieur; c'est le plus lourd; vous, mademoiselle. Nous n'avons plus qu'à descendre, mais par dessus vingt pieds de neige. Vous autres, mettez vos pas où j'aurai fait les miens. N'oubliez pas ça, c'est pour éviter les trous qui sont à l'encontre des rocs. Courage, mon brave monsieur! Courage, mademoiselle! c'est rien! Voici qui va vous revenir!

En disant ces mots, le guide avait tiré de sa poche une vieille gourde en cuir, qui contenait encore quelques gouttes d'une mauvaise eau-de-vie du pays. — A la guerre comme à la guerre, dit-il, et en même temps il présentait la bouteille aux lèvres de la jeune Miss. Celle-ci gouta la liqueur, et dit au guide avec un sourire de reconnaissance: Le guide y fit ensuite boire Milord, puis il me la passa. Elle était légère. — A vous, guide, lui dis-je. — Buvez seulement, repartit-il, on s'appretant à partir; c'est à peine si vous y trouverez de quoi. Puis regardant au-dessus de sa tête: En route, s'écria-t-il soudainement, et comme surpris en voyant l'état du ciel. La trombe en effet, semblable à une immense colonne, s'avancait obliquement, et déjà sa partie supérieure, surplombant sur la place où nous étions, nous masquait les sommets des Fz à notre gauche.

La petite goutte de liqueur avait un peu ramené nos forces; nous commençâmes à descendre; mais dès les premiers pas, il se présenta des obstacles insurmontables. La neige, sur ce revers, abritée contre le vent froid qui régnait de l'autre côté, était amollie; nous y enfoncions jusqu'à la ceinture. Bientôt les robes de la jeune Miss, entièrement détrempées par le contact de cette neige, en se collant à ses jambes la glaçèrent de froid, et empêchèrent d'ailleurs tous ses mouvemens. A chaque moment elle se trouvait arrêtée, sans que je pusse, vu la nature de l'obstacle, la soulager en rien. Le guide s'en aperçut, et aussitôt, s'apostrophant lui-même: Bête que tu es! c'est en haut qu'il fallait parler. Pard! il faut que mademoiselle fasse comme les femmes du pays, de ses jupes une culotte! La situation, depuis quelques heures, avait bien changé. Aussi la jeune anglaise, non sans embarras, à la vérité, mais cette fois sans fausse pruderie, mit la main à l'œuvre, et ramenant par derrière l'extrémité antérieure de sa robe, elle l'y fixa avec une épingle, se faisant ainsi une sorte de pantalons bouffans qui lui permirent de faire quelque peu de chemin avec plus d'aisance.

Pour milord, le soin de sa fille le préoccupait tout entier. Obligé de me disant à chaque pas, obligé! Mon Dieu! mon Dieu! Guide, est-ce longtemps encore comme cela? — Tenez, lui repartit le guide, nous sommes sauvés, mais regardez donc là où nous devons passer!

A ces paroles du guide, nous nous séparâmes les uns des autres comme par un commun mouvement, et tournant nos yeux de ce côté, nous regardâmes en silence. La trombe s'y brisa it avec un fracas épouvantable. D'immenses traînées de neige, frappant sur les rocs, rajaillassent par les airs, et le vent ressaisissant ces gerbes égarées, les heurtait les unes contre les autres, en sorte qu'on voyait comme une vaste nue soudainement déchirée par tous les vents déchainés. Au spectacle de ces horreurs, Milord, croyant à peine sa fille échappée à la plus affreuse mort, se retourna vers elle, pénétré d'une émotion profonde, et comme pour le servir dans ses bras, mais, émue elle-même et saisie par le froid, cette jeune fille venait de perdre connaissance.

les, toutes remplies de reconnaissance pour nos soins, lui donnaient un air de grâce charmante, quand déjà sa beauté brillait d'un éclat inattendu au milieu de cette nuit noire et dans la claire flamme du bienfaisant foyer. Pour Milord, assuré désormais que sa fille lui était rendue, il passait en ce moment de l'angoisse la plus vive à l'émotion de la plus puissante joie, les larmes ruisselaient sur son visage avant qu'il eût encore pu prononcer une seule parole. De temps en temps, quittant la main de sa fille, il serrait la mienne; il serrait celle du guide qui lui répondait avec simplicité: Je vous disais bien, mon bon Monsieur, c'est rien.

Le brave homme, toujours actif et prévoyant, avait fabriqué auprès du feu une sorte d'étagère où il suspendait et retournait nos vêtements; ceux de la jeune miss s'étaient séchés sur sa personne, et déjà remise sur sa toiture, elle assurait pouvoir partir. Par le trou que nous avions fait à la toiture, et que Felizas avait agrandi pour fournir à l'entretien de notre feu, un rayon de soleil qui se fit jour en cet instant, acheva de nous rendre la sécurité. — Signe de froid, dit le guide, la neige portera. C'est gal; mes souliers ne seront pas de trop sur les pierres! Il désignait ainsi une sorte de semelles en bois qu'il venait de tailler avec son couteau pour l'usage de la jeune miss dont la chaussure délicate et déjà fort endommagée, n'était en état de résister ni à l'humidité des neiges, ni plus bas, aux aspérités du sentier. Pendant que nous achevions nos préparatifs de départ, il se mit à les lui ajuster lui-même, et bientôt nous quittâmes le chalet après avoir éteint le feu avec de la neige.

La soirée était belle, mais quel attrayant éclat lui donnaient à nos yeux les heures qui venaient de s'écouler; combien la douce splendeur du soir était d'accord avec cette sérénité qui succédait dans nos âmes à tant de sinistres agitations.

Au bout de trois quarts d'heure nous fûmes hors des neiges. — Maintenant, s'écria milord avec transport, jetez heureuse, bien beaucoup heureuse! et je rend grâce à Dieu!!! Puis s'adressant à moi: Vous étiez mon ami, monsieur! Je n'ai pas d'autre chose que je pourrais dire à vos... Vous, la guide, demandez-moi, et vous obtenez toute mon gratitude et de mon affection. Vous étiez une excellente, une digne femme. J'avais mal jugé vos, hier, et j'en avais une grande remords! Fumez le pipe, mon ami, pour obliger moi! — Qu'à cela ne tienne! répondit Felizas, et aussitôt il se mit à l'œuvre.

Le reste de la descente fut facile; nous arrivâmes à Sixt avant la nuit. Là, l'Anglais et la jeune miss retrouvèrent leur valise, et purent enfin changer de vêtements. Ils exigèrent que je soupasse avec eux. Sur la fin du repas, le guide fut appelé, milord porta un toast en son honneur, et, tout en lui glissant dans la main quelques pièces d'or, il sut lui témoigner qu'il est des services qui s'acquittent moins avec de l'argent qu'avec l'estime et une affectueuse reconnaissance.

Le lendemain nous nous séparâmes. La journée me parut longue, la route ingrate; que dirais-je de plus? Cette jeune miss, je l'avais portée dans mes bras pendant quelques instants; sa vie, ses grâces, sa beauté, avait été l'objet de ma sollicitude vive et tendre; en fallait-il davantage pour que, bien des jours encore, je trouvasse ingrats tous les lieux où elle n'était pas?

R. T.

(Bibliothèque universelle de Genève.)

COURSES DE CHEVAUX.

De concert avec les autorités, la FERMIERE du passage d'eau de Coronmeuse a l'honneur d'informer le public que, pour les 14 et 15 courant il y aura DEUX PONTS ETABLIS sur la MEUSE, l'un en lieu dit, à la fonderie de canon, propre au passages des chevaux et piétons, l'autre à Coronmeuse au passage habituel, celui-ci à l'usage des piétons seulement, l'un et l'autre offrent toute la solidité convenable pour la sûreté des passagers.

Par suite de cette mesure, et pour ces deux jours seulement, le passage d'eau de Barbot est supprimé, de sorte que les piétons qui ne voudront pas faire le tour par le feu bourg d'Améroux et la route de Jupille, devront aller par la fonderie de canons.

VOITURES EXTRAORDINAIRES.

J. J. LOURTE a l'honneur d'informer le public qu'il fera partir, pendant les deux jours des courses, DEUX VOITURES de 18 places chacune, fort bien à découvertes.

Prix des places, 2 fr. pour aller et revenir. S'adresser au café du pont des Arches, Outre-Meuse.

JEUDI 17 septembre 1836, deux heures de relevé il sera procédé en la demeure du sieur Waucomont hôtel de la paix a Herve, par le ministère de M. OPHOVEN, notaire au dit lieu, à la VENTE aux enchères publiques des biens délaissés par Nicolas François-Joseph Deshayes de Charneux, composés; savoir:

1er Lot. Une FERME, bâtimens d'habitation et d'exploitation, jardin et trois prairies fonds de 1re classe, y annexés, contenant quatre bonniers métriques environ, située en lieu dit Garde de Dieu, commune de Charneux.

2e Lot. Une autre ferme, avec bâtimens jardin et trois prairies, contenant quatre bonniers 65 perches 63 aunes, située en lieu dit Corbillon, commune de Clermont.

3e Lot. Une ferme avec bâtimens, jardin trois prairies et un petit bois, contenant deux bonniers 44 perches 96 aunes, située en lieu dit Heyestraet commune d'Aubel.

S'adresser pour les conditions au dit M. OPHOVEN, notaire, à Herve.

Mme GILLON-NOSSANT

Rue du Pont-d'Ile, n. 32.

Vient de recevoir d'une MAISON DE PARIS, six à sept cents SCHALS, de différentes grandeurs, parmi lesquels se trouvent quelques schals longs, en pure Laine, Thibet et Cachemire. Cette maison cessant la fabrication de cet article, a donné ordre de vendre ces schals avec un rabais de 3/4, c'est à dire, bien au-dessous du prix de fabrication.

On trouve au même N°, beaucoup d'autres marchandises telles que toiles imprimées, etc., qui va la saison avancée, seront vendus au prix de facture.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Ecole gratuite de danse.

Le directeur a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'il va s'établir un école de danse, sous la direction du professeur Lemonier, chef des divertissemens; on y admettra gratuitement seize élèves des deux sexes et de l'âge de dix à douze ans. Ceux qui veulent jouir des avantages de cet établissement, doivent se faire inscrire du 1er au 10 août, au bureau de l'administration au grand Théâtre.

AGENCE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE.

BUREAU DE CONSULTATIONS POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE COMMERCE,

DIRIGÉ PAR JEAN-JOSEPH PICARD, ANCIEN JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE.

RUE DE LA RÉGENCE, N° 922, A LIÈGE.

L'AGENCE se charge: Des placements de fonds dans les sociétés commerciales par actions, sur billets et sur immeubles; De la négociation des fonds publics, nationaux et étrangers; De la vente et de l'achat des propriétés mobilières et immobilières; De l'administration des biens, de la recette des revenus ou rentes; De la liquidation des successions et des abandons volontaires ou judiciaires; Des réclamations près des administrations civiles et militaires, tant à Liège, qu'à Bruxelles, Paris, etc. Le bureau de consultation donne son avis sur toutes les questions de commerce; il plaide ou fait plaider près des tribunaux les seules affaires commerciales contentieuses, sur lesquelles il donne un avis favorable. Notz. On ne reçoit que les LETTRES AFFRANCHIES.

HENRI REINGANUM, banquier à Francfort s/M.

VENTE PAR ACTIONS

SIX PROPRIÉTÉS EN AUTRICHE.

Prix de l'action. 20 francs.

1er 2° DEUX PALAIS à Vienne. 3° La terre et le Château de MERLHOF en Styrie, 4° la Côte de FAAL avec ses riches vignobles, 5° La Terre de ROSBACH en Styrie, et la dime de 50 biens fonds. 6° Les Vignobles de DORN. En outre, 24,913 gains en argent de fl. 20,000, 10,000, 8,000, 5,000, etc. Prix de l'action 20 francs. Pour 120 frs. sept actions dont une rouge, qui concourt à un tirage privilégié de primes considérables. Le gain de Merlhof est exclusivement destiné aux actions rouges. Pour recevoir le prospectus français ou des actions, on est prié d'écrire directement sans affranchir à

HENRI REINGANUM, Banquier et Receveur général, A FRANCFORT Sur Mein.

Le bulletin des Numéros gagnans sera adressé aux actionnaires franc de port.

Le soussigné, instituteur primaire à José, commune de Battice, désire recevoir encore quelques pensionnaires. Ils peuvent apprendre chez lui, outre les devoirs de la religion, les élémens de la langue latine, de géographie, de physique et d'histoire, la langue française, l'écriture, le calcul, la tenue des livres et le style épistolaire. LA PENSION est de 300 frs. J. Jos. RAHIER, cédibataire.

VENTE PUBLIQUE D'IMMEUBLES.

Le JEUDI 18 AOUT 1836, à une heure de relevée, en la demeure de M Lambert Delvoxe, négociant et homme de loi, rue de la Monnaie, à Tongres, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de l'arrondissement de Maestricht, séant à Tongres, en date du 20 juillet 1836, y enregistré le lendemain, M LISMONT, notaire audit Tongres, vendra à la chaleur des enchères et à l'extinction des feux, pardevant monsieur le juge de paix du canton du même Tongres, les IMMEUBLES dont le détail suit, savoir:

Une pièce de terre de la contenance de 42 perches 24 aunes (dix verges grandes), sise à Loiwaige, en lieu dit Campagne des Bois, tenant du levant au chemin de Liège à Loiwaige, du midi au bureau de bienfaisance de Loiwaige et à Louis-Houbrechts, du couchant à Jean Claiken et à Libert Jorissen, et du nord à Arnold Danen.

Une pièce de terre de 111 perches 22 aunes (26 verges grandes 9 petites), située en partie au territoire de Russon, et en partie à celui de Loiwaige, en lieu dit Fond de Russon, tenant du levant à Lambert Voufflette, du midi à la chaussée de Huy, du couchant à la veuve Jacques Delvaux, et du nord à Guillaume Toppet.

37 perches 94 aunes (9 verges grandes), formant le tiers d'une pièce de terre de 113 perches 83 aunes (vingt sept verges grandes), sise au chemin de Loiwaige, commune du même nom, tenant du nord audit chemin, du levant à M. Robert, du midi au 4me lot, et du couchant au chemin de Liège à Loiwaige.

37 perches 94 aunes (9 verges grandes), formant aussi le tiers de ladite pièce de terre désignée au lot qui précède, tenant du levant à M. Robert, du midi au 5me lot, du couchant audit chemin de Liège à Loiwaige, et du nord au 3me lot.

37 perches 94 aunes (9 verges grandes), formant également le tiers de la pièce de terre désignée au 3e lot, tenant du levant à M. Robert, du midi à M. le médecin Loyens, de Liège, du couchant au chemin de Liège à Loiwaige, et du nord au 4me lot.

Ces pièces de terre sont tenues à bail par les enfans Louis Coheur, de Crisnée.

Cette vente présente toute sécurité. S'adresser audit notaire LISMONT, à M. le juge de paix à Tongres, et au notaire FRANCKEN, à Villiers l'Evêque, pour en connaître les conditions.

BELLE VENTE DE BOIS.

JEUDI 18 août 1836, à une heure de relevée, au rivage de Chôkler, le Notaire BIAR vendra à la recette de l'ancien Notaire Delvaux, UNE GRANDE QUANTITÉ DE BOIS; savoir: gros Chênes, Hêtres, Vernes, Poutres, Bois de Fosses, Jantes, Rais, etc. ARGENT COMPTANT.

DIRECTION DU TRÉSOR.

Le Directeur du Trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des intérêts de cautionnemens pour le premier semestre de 1836, est ouvert à son bureau, rue derrière St-Thomas, n° 332.

VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestre et échevins procéderont mercredi prochain, 17 de ce mois, à midi, à l'adjudication des travaux à exécuter 1° pour l'appropriation d'un corps de garde à la caserne des Ecoliers et d'un local pour le logement du concierge; 2° pour la construction d'un mur de quai le long de la rivière d'Ourte à ladite caserne. On peut voir les cahiers des charges au secrétariat de la ville. Liège, le 10 août 1836.

Le président du collège, Louis JAMME. Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

VILLE DE LIÈGE. Affiches. Avis.

Les bourgmestre et échevins portent à la connaissance du public qu'il est dorénavant interdit de placer aucune affiche autre que celles relatives au théâtre, sur les pilastres ou murs de la salle de spectacle. Même défense est faite à l'égard de la planche noire apposée sur la façade de l'hôtel de ville, laquelle est exclusivement réservée aux notes de l'administration. (Lois des 48-22 mai 1791 et 9 vendémiaire an VI.)

Messieurs les commissaires de police veilleront à l'exécution de ces dispositions. A l'hôtel-de-ville, en séance, le 8 août 1836. Le président du collège, Louis JAMME. Par le collège, le secrétaire DEMANY.

BOURSES.

PARIS, LE 12 AOUT.

Table of Paris market data including 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Napl. Cert. Falc.', 'Esp. D. ac. 5 % J', '1er nov.', 'Esp. D. diff. s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belgic. Emp. 1831', 'Banque de Belg.', '00 0/0', '9 3/8', '000 0/0', '000 0/0'.

LONDRES, LE 11 AOUT.

Table of London market data including '3 % consolidés', 'Bel. em. 1832 C. D.', 'Holl. Dette active', 'Portugais, 5 p. c.', 'Id. 3 p. c.', 'Espagne. Cortes.', 'Dinérées', 'Passives', 'Russie', 'Brésil. Emp. 1834.', '32 5/8', '43 3/4', '10 1/2', '111 1/2', '88 0/0'.

AMSTERDAM, LE 12 AOUT.

Table of Amsterdam market data including 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2 %', 'Dinérées', 'Billet de change', 'Syndic. d'amort.', '3 1/2', '81 1/8', 'Soc. de comm. P-B', 'nouvelle', 'Russie, H. et C.', '1829, 5', 'Inscr. au gr. livre', 'Certif. à Amst.', 'Pologne, L. d. 3000', 'Lots de kd. 50 L', 'Espagne, Es. Ard.', 'Dito gr.', 'Dette différ. anc.', 'nouv.', 'passive', 'Autriche. Métal. 5.', '00 00/00', '00 0/0', '000 0/0', '000 0/0', '000 0/0', '33 0/0', '00 0/0', '00 0/0', '00 0/0', '00 0/0', '100 7/8'.

ANVERS, LE 13 AOUT.

Table of Antwerp market data including 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', 'Holl. Dette active', 'Rente remboursab.', 'Autriche. Métall.', 'Lots de fl. 100', 'de fl. 250', 'de fl. 500', 'Poroc. Lots fl. 300', 'de fl. 500', 'BRÉSIL. E. à L. 1824', 'ESPAG. Emp. 1834', 'D. dif. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette diff.', 'ANVERS. Cert. Falc.', 'BRÉSIL. Lev. 1832', 'à An. 1834.', '00 0/0', '102 0/0', '00 0/0'.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including 'Amst., c. jours', 'Paris, Idem', 'Rotterdam, Idem', 'Lond. p. 2 mois', 'Lond. p. 3 mois', 'Ham. p. 40 Hb. c.', 'Bruxelles et Gand.', '1 % p.', '1/8 0/0', '39 1/1', '2 mois', '2 mois'.

BRUXELLES, LE 13 AOUT.

Table of Brussels market data including 'Dette active', 'Emp. R. fin cour.', 'Emp. de 30 mill.', 'Emp. dec. r. 1832', 'Act. Société Gén.', 'So. de Com. de cy.', 'Ban. de Belgique', 'So. du c. de S-O.', 'S. Hauts-Four.', 'Bauq. fonc.', 'S. du Cha. Flenu.', 'Wanne-Hornu.', 'Schlesin.', 'Société nationale.', 'Levant de Flenu.', 'Charb. d'Ougrée.', 'Sars-Longchamps', 'Chemin de fer.', 'Fourn. des Vénies.', 'St-Léonard', 'A Verreries Charleroi', 'Dette activ. Hol.', 'Synd. d'amort.', 'Lost. r. av. coup.', 'inscrip.', 'Métalliques', 'Naples', 'Emp. Ard. 1835.', 'D. différée', 'Id. 1835.', 'Brésil Rotsch.', 'Rome.', '411 0/0 A', '405 0/0 A', '406 0/0', '416', '445 P', '55 1/4', '97 1/2 A', '97 0/0 P', '104 0/0 P', '95 0/0', '30 1/2 A', '12 0/0 P', '00 0/0', '87 1/2', '102 1/4'.

VIENNE, LE 5 AOUT.

Métalliques, 104 00/00. — Actions de la banque, 1353 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 13 ET 12 AOUT. Le pleyt belge 3 Geuzsters, v. de Brème, ch. de sucre. — Le koff hanovrien Aurora, v. de Bergen, ch. de stockfisch.

PLACE D'ANVERS, LE 13 AOUT. VENTES.

Tabac. — Il s'est fait 62 boucauts Kentucky à prix non indiqué. Café. 50 balles Brésil, à prix divers. 80 St. Domingue. Résine d'Amérique, 200 barils, à fl. 3 1/4. Sucre Brut. — Sans affaires. Sucre raffiné. — 10,000 kilo loms; à prix divers. Coton. — Prix fermes.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.